



**CONVENTION SUR
LES ESPÈCES
MIGRATRICES**

UNEP/CMS/COP14/Doc.32.2.5

26 mai 2023

Français

Original : Anglais

14^{ème} SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES
Samarcande, Ouzbékistan, 12 – 17 février 2024
Point 32.2 de l'ordre du jour

**RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE
L'ACTION CONCERTÉE POUR LE DAUPHIN DU CAMEROUN (*Sousa teuszii*)***
(Préparé par le Secrétariat)

Résumé:

Le Secrétariat, au nom de l'ancien Conseiller nommé par la COP pour les mammifères aquatiques, a soumis le rapport ci-joint sur la mise en œuvre de l'Action concertée pour le dauphin du Cameroun (*Sousa teuszii*), Action concertée 12.3 (Rev.COP13).

*Les appellations géographiques utilisées dans ce document n'impliquent d'aucune manière l'opinion de la part du Secrétariat de la CMS (ou du Programme des Nations Unies pour l'Environnement) concernant le statut juridique de tout pays, territoire ou zone ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document repose exclusivement sur son auteur.

RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION CONCERTÉE POUR LE DAUPHIN DU CAMEROUN (*Sousa teuszii*)

UNEP/CMS/ACTION CONCERTÉE 12.3 (Rev.COP13)

1. ACTION CONCERTÉE

Titre : Action concertée en faveur du Dauphin du Cameroun (*Sousa teuszii*)

Numéro de document : [UNEP/CMS/CONCERTED ACTION 12.3 \(Rev.COP13\)](#)

2. ORGANISME DE RAPPORT

Les partisans de l'action concertée étaient

- Le Dr. G. Notarbartolo di Sciara, ancien conseiller nommé par la COP pour les mammifères aquatiques, en collaboration avec le Secrétariat de la CMS
- Le Dr Koen Van Waerebeek (expert en espèces et membre du groupe de travail sur les mammifères aquatiques), Conservation and Research of West African Aquatic Mammals (COREWAM), Accra, Ghana et Dakar, Sénégal.
- Conservation des baleines et des dauphins (WDC), Royaume-Uni

Étant donné que la mise en œuvre de l'Action Concertée a été facilitée par le Secrétariat grâce à une contribution volontaire du Gouvernement de la Principauté de Monaco dans le cadre du Programme Champion des Espèces Migratrices, ce rapport a été préparé par le Secrétariat.

3. ESPÈCE/POPULATION CIBLE

Classe : Mammifères
Ordre : Cetartiodactyla
Sous-ordre : Cetacea
Famille : Delphinidae
Genre : *Sousa*
Espèce : *Sousa teuszii*

Inscrits aux Annexes I et II de la CMS

4. PROGRÈS RÉALISÉS DANS LES ACTIVITÉS

L'action concertée prévoyait :

1. *La formation d'un comité directeur (CD) parmi les parties prenantes (gouvernements, ONG, Secrétariat) des États de l'aire de répartition du Dauphin du Cameroun en vue de l'organisation de la réunion relative à la proposition (voir ci-dessous).*

Le comité directeur a été créé en mars 2021 à la suite d'un processus de nomination et d'approbation des membres par les points focaux nationaux des États de l'aire de répartition. Il est composé de 24 membres, y compris les auteurs de l'action concertée, dans la mesure où ils sont disponibles, des scientifiques ayant un engagement de longue date avec la CMS en ce qui concerne cette espèce ou le MdE des [mammifères aquatiques d'Afrique de l'Ouest MOU](#) en général, ainsi que des membres du groupe de travail pertinent du Consortium pour la conservation du dauphin du Cameroun (CCAHD), récemment établi. Les membres sont originaires du Bénin, du Cameroun, du Gabon, de la Guinée, du Nigeria, du Sénégal et du Togo, ainsi que de pays extérieurs à l'aire de répartition de l'espèce.

2. *La convocation d'une réunion relative à la politique de conservation des États de l'aire de répartition pour de définir un plan d'action visant à accroître les efforts en vue de contrer le déclin du dauphin du Cameroun.*

En consultation avec le comité directeur, il a été décidé qu'un consultant ou un groupe de consultants serait engagé pour préparer un projet de plan d'action et que des consultations écrites seraient menées dans un premier temps. Ceci a été rendu possible grâce aux fonds donnés par le gouvernement de la Principauté de Monaco dans le cadre du programme « Champion des espèces migratrices ».

Des consultations écrites ont été lancées par le biais de la Notification de la CMS 2022/15 envoyée en septembre 2022. Les commentaires reçus ont été utilisés pour produire un deuxième projet, qui a été envoyé aux points focaux de l'État de l'aire de répartition en décembre 2022. Après la date limite pour les commentaires en février 2023, le document a été traité pour être mis à la disposition du ScC-SC6 et de la COP14 ([UNEP/CMS/COP14/Doc.27.5.2](https://www.unep.org/fr/cms/cop14/doc.27.5.2)).

3. *De mener des échanges portant sur un plan d'action réaliste et en formuler un pour le quinquennat 2021-2025, y compris effectuer une évaluation de l'état des dauphins du Cameroun dans chaque État de l'aire de répartition.*

Le Secrétariat a essayé d'identifier un hôte et un sponsor pour la réunion des États de l'aire de répartition prévue pour la finalisation du plan d'action tout au long du processus. Malheureusement, les fonds nécessaires à la tenue d'une réunion en personne n'ont pas encore pu être réunis.

5. MODIFICATIONS APPORTÉES À L'ACTION CONCERTÉE (LE CAS ÉCHÉANT)

Comme indiqué ci-dessus, une approche légèrement différente a été choisie pour la mise en œuvre des activités prévues, après consultation avec le comité directeur. Cette évolution est surtout due à une approche plus rationnelle de l'élaboration des plans d'action par espèce, désormais suivie par l'équipe chargée des espèces aquatiques, ainsi qu'à des changements significatifs dans l'attention accordée à l'espèce cible à la suite de la création d'un groupe de la société civile, le Consortium pour la conservation du dauphin à bosse de l'Atlantique (<https://www.sousateuszii.org/fr/>), qui se consacre à la conservation de l'espèce dans toute son aire de répartition.

6. RÉFÉRENCES (le cas échéant)

Document [UNEP/CMS/COP14/Doc.27.5.2](https://www.unep.org/fr/cms/cop14/doc.27.5.2) Plan d'action par espèce pour le Dauphin du Cameroun (*Sousa teuszii*)

7. ACTION

Cette action concertée est considérée comme achevée et doit être clôturée. Les efforts doivent à présent se porter sur la mise en œuvre du plan d'action par espèce présenté à cette conférence pour adoption.